

FIOUX- SAS NET

108 Impasse Artouran

0628300988

pm.fioux64@gmail.com

geobiologue-neoevolutionterre.com

SIRET : 105 748 107 00015

Déclaration d'activité : Demande en cours - LANDES



Repérage visuel et cadastral d'un bien avant intervention- Convention- 30- 09-2026

Cette formation d'une journée outille les professionnels de l'immobilier appelés à visiter un bien avant une transaction, une mise en gestion ou une intervention technique. Elle apporte une méthode d'observation structurée : localisation et identification de la parcelle à partir des outils cadastraux officiels, relevé factuel des caractéristiques visibles du bâti, et restitution dans un rapport de visite standardisé. La formation délimite strictement le champ du repérage : elle enseigne à décrire, non à diagnostiquer, et à orienter systématiquement vers un professionnel certifié dès qu'une interprétation technique est requise.

Durée en heures : 7 heures(s)

Durée en jours : 1 jour(s)

Lieu de la formation : 108, Impasse Artouran
40300 Peyrehorade

Montant de la formation : Sur devis

Prérequis : Aucun prérequis technique.

Profil des stagiaires : Toute personne souhaitant acquérir une méthode d'observation structurée et factuelle d'un bien immobilier avant intervention : agents immobiliers, gestionnaires de biens, architectes d'extérieur, particuliers, personnes en réflexion vers une reconversion dans les métiers du repérage ou du diagnostic immobilier.

Objectifs généraux

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de conduire le repérage visuel et cadastral d'un bien immobilier avant intervention et d'en restituer les observations dans un rapport de visite factuel et structuré, en respectant la limite entre description et diagnostic réglementé.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

Localiser une parcelle sur cadastre.gouv.fr, en relever les références (section, numéro) et en évaluer la surface

Identifier les familles de matériaux visibles en façade et les indices simples d'époque de construction

Décrire un point d'attention visible (trace, fissure, signe d'usure) en vocabulaire strictement descriptif, sans en interpréter la cause ni la gravité

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
attestation de fin de formation - 15/09/2026*



Rédiger un rapport de visite structuré à partir d'une grille d'observation standardisée, intégrant la formule d'orientation vers un professionnel certifié
Identifier les situations dans lesquelles l'orientation vers un professionnel certifié est obligatoire

Contenu et déroulement de la formation

Module 1 : Lecture de plans cadastraux et identification de parcelles (1h30)

Contenu : références cadastrales, superposition plan/photo satellite, repérage de limites de propriété.

Évaluation : retrouver et documenter correctement 2 parcelles à partir d'une adresse donnée.

Module 2 : Repérage des matériaux et indices d'ancienneté (1h30)

Contenu : matériaux courants (pierre, brique, parpaing, bois), indices de style/période. Évaluation : quiz de positionnement + identification sur photos.

Module 3 — Observation et description factuelle de points d'attention visibles (2h)

Contenu : vocabulaire strictement descriptif ("trace visible de couleur X, localisation Y, dimension approximative Z"), grille d'observation standardisée, distinction explicite entre "décrire" et "diagnostiquer".

Évaluation : à partir de photos, rédiger une description factuelle de 5 situations, sans emploi de terme interprétatif (corrigé sur grille excluant tout vocabulaire de cause/gravité).

Module 4 — Méthodologie de visite et rédaction du rapport (1h30)

Contenu : grille d'observation parcelle et positionnement des bâtis, photo horodatée, structure de restitution client, formule-type d'orientation vers un professionnel.

Évaluation : rédaction complète d'un rapport à partir d'un cas simulé, corrigée selon grille de critères.

Module 5 — Cadre déontologique et limites du repérage (30 min)

Contenu : distinction stricte repérage/diagnostic réglementé, responsabilité civile, formule de non interprétation à intégrer systématiquement dans tout rapport.

Évaluation : identifier 3 situations nécessitant une orientation obligatoire.

Équipe pédagogique, formateur référent

fioux Pierre-Michel

pm.fioux64@gmail.com

+33 628 300 988

Pierre-Michel Fioux, formateur référent, exerce depuis 2016 en tant qu'expert indépendant en audit environnemental du bâti et en métrologie. Son activité le conduit à collaborer étroitement avec les professionnels du secteur foncier (agences immobilières, groupes et gestionnaires de biens) pour lesquels il réalise des relevés et des rapports de site sur parcelles bâties. L'exploitation des données cadastrales officielles (cadastre.gouv.fr) constitue le socle méthodologique quotidien de cette activité : identification parcellaire, croisement des références cadastrales avec les relevés de terrain, restitution documentée aux mandants.

Modalités et délais d'accès à la formation

15 jours de délai

modalités d'inscription (Entretien avec le formateur)

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
attestation de fin de formation - 15/09/2026*



Moyens pédagogiques et modalités techniques

Méthodes pédagogiques : apports théoriques courts (grilles, vocabulaire normé), études de cas photographiques, exercice guidé sur outil cadastral officiel, rédaction encadrée d'un rapport type.

Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur portable, d'une tablette ou d'un smartphone (Android ou iOS) permettant l'accès au site cadastre.gouv.fr. Une connexion wifi est mise à disposition dans les locaux de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Lors de votre inscription, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser votre apprentissage.

Référent handicap : Pierre-Michel FIOUX - pm.fioux64@gmail.com

Modalités d'organisation

Arrivé sur site 7h30;

1er module (1H30) de 8h à 9H30;

pause café

2em module(1H30)de 9h45 à 11h15;

pause déjeuner

3em module (2H)de 13h45 à 15h45;

pause 1/4H

4em module(1H30) de 16h à 17h30;

5em module(0H30)de 17h30 à 18h fin de formation.

Dispositions particulières

Le périmètre de cette formation est délimité volontairement : elle porte exclusivement sur l'observation factuelle, la description neutre et la restitution structurée. Aucun contenu d'analyse ou de diagnostic technique du bâti n'y est enseigné, cette compétence relevant de professionnels certifiés vers lesquels l'orientation est systématique.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

feuilles d'émargement, attestation de présence, rendus des devoirs et exercices, questionnaire de satisfaction, évaluation des stagiaires...

Nature et modalités du système d'évaluation des connaissances prévues

Nature et modalités du système d'évaluation des connaissances prévues

Chaque module fait l'objet d'une évaluation pratique corrigée sur grille de critères : documentation de deux parcelles à partir d'une adresse (module 1), identification de matériaux sur photographies (module 2), rédaction de cinq descriptions factuelles excluant tout vocabulaire de cause ou de gravité (module 3), rédaction complète d'un rapport de visite sur cas simulé (module 4), identification de trois situations imposant l'orientation vers un professionnel certifié (module 5). Une attestation de fin de

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
attestation de fin de formation - 15/09/2026*



formation est délivrée à l'issue de la journée.

Échanges et bilans pédagogiques entre le formateur et le stagiaire

Sur l'ensemble de la journée de formation en direct

*Nouvelle formation qui n'a pas encore été évaluée par nos apprenants !
attestation de fin de formation - 15/09/2026*

FIUX- SAS NET, 108 Impasse Artouran, 0628300988 - pm.fioux64@gmail.com, SIRET : 105 748 107 00015, Déclaration d'activité : Demande en cours -
LANDES

